

*Impacts
du projet de loi de
finances 2018
sur le logement
social en
Auvergne*

20 octobre 2017



ASSOCIATION RÉGIONALE **Auvergne**
DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Fabrice Hainaut

Président de l'Association Régionale
Auvergne de l'Union Sociale pour l'Habitat



- **24** organismes
- **1 405** salariés
- **73 000** logements
- **123 000** personnes logées
- **50 %** bénéficiaires de l'APL
- **46 %** sous le seuil de pauvreté

27 000 demandes en cours

259 M€ d'investissement dans l'économie locale

38 M€ de dépenses d'entretien

3 000 emplois induits dans le BTP

**Les bailleurs sociaux,
Pilier social et économique d'Auvergne**



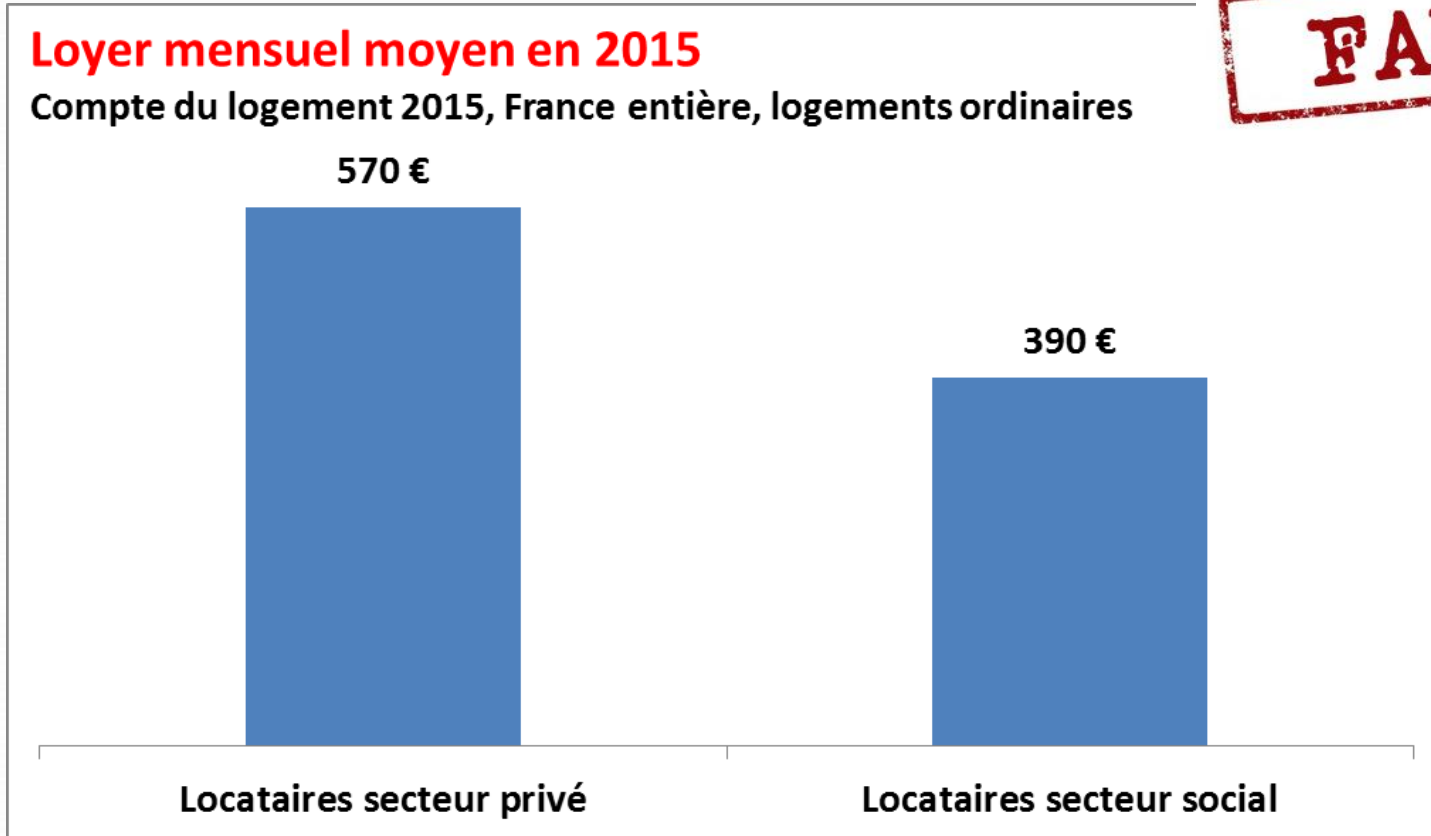
« *La politique du logement n'est pas efficace* »

FAUX

- Un parc qui a doublé en 40 ans
- Une vocation sociale accomplie :
1 ménage sur 2 en dessous du seuil de pauvreté
- Les loyers HLM plafonnés par la loi
- Pas d'effet inflationniste de l'APL sur les loyers du parc social

Le logement social et ses idées reçues

« La politique du logement n'est pas efficace »



FAUX

Le logement social et ses idées reçues

« La politique du logement coûte trop cher à l'Etat »

FAUX

Sur **42 Milliards d'€** d'aides annoncées par l'Etat :

→ Seuls **18,2 Milliards d'€** d'aides au logement sont une dépense réelle

dont seuls **8 Milliards** vont aux locataires du parc social



« *Les HLM sont riches* »

FAUX

→ **11 Milliards d'€** de trésorerie annoncés par l'Etat,

en réalité **8 Milliards** soit *2,5 mois d'activité par organisme.*
entièrement réinvestis dans la production, la rénovation et le service aux locataires.

→ **140 Milliards d'€** d'endettement

- Baisse des APL :

- **1,5 Milliard d'€** sur le seul parc social qui ne capte que 45% des aides

 - moins 5 € dès octobre 2017 (en +)

- Réduction de Solidarité de Loyers : **1,7 Milliard d'€**

 - Baisse des loyers de 50 à + 100 €/mois pour les bénéficiaires d'APL dès janvier 2018

- Restriction du PTZ

- Suppression de l'APL accession

- Gel du taux actuel du livret A (0,75%) pendant deux ans
- Possible allongement de la durée des prêts
- Vente de notre patrimoine

Des contreparties qui n'en sont pas !

Une perte de recettes de **29 Millions d'€ / an**

■ équivaldrait à :



1 000 logements non construits

3 000 logements non réhabilités

1 800 logements non réhabilités dans les QPV



In fine **100 à 160 Millions d'€ non investis**
dans l'économie locale

et **1 600 emplois perdus** dans le BTP

29 M€ / an de pertes de recettes



BTP : diminution drastique des commandes

Collectivités : remise en cause de la réalisation des politiques d'habitat et de l'accompagnement à l'aménagement des centres bourgs

Métropole : minoration des engagements de développement et de rénovation urbaine

Economie sociale et solidaire : perte d'appui

Prestataires : minoration des contrats

Locataires : perte de qualité de service

■ Ensemble,
Mobilisons-nous pour appeler le Gouvernement à :

- retirer l'article 52

- organiser le Grenelle du Logement social

→ Motion



Motion

Les acteurs du logement social de l'ex Auvergne demandent un retrait des dispositions du PLF 2018 sur le logement et une politique publique du logement renouvelée et concertée.

